



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2018

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Date de la Convocation : 7 mai 2018

L'an deux mil dix-huit, le quinze mai à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'AZE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Patrick MONIN.

*Étaient présents : Mesdames Aurore DUTARTRE, Véronique DUFETRE, Cécile MARIOTTE, Michèle MONTANGE  
Messieurs Jean-Paul DUFOUR, Christian GENDRE, Alain GRIVOT, Daniel BOUCHARD, Daniel BRESSAND, Dany GRANDJEAN, Serge THIRARD*

*Étaient excusés : Mesdames Alexandra BONOT, Caroline CORREIA et Monsieur Denis FENEON*

*Secrétaire de séance : Véronique DUFETRE*

### **ETAT CIVIL**

Mariage : Mme Rose ABOMO et Jean-Christophe CURTIL le 5 mai

Décès : Monsieur Gérard DECOUCHE le 29 avril

---

#### **1. Installation d'un nouveau conseiller municipal**

A la suite de la démission de Madame Mathilde NOURY-GAGNY le Maire doit convoquer le suivant de liste, devenu conseiller municipal, à la plus proche réunion du conseil municipal. Si l'intéressé ne renonce pas de manière expresse à son mandat (art.L.2121-4 du CGCT) son élection est proclamée dès lors que le maire procède à son installation et en dresse PV ou l'inscrit au tableau du conseil municipal. Monsieur Alain GRIVOT intègre donc le conseil municipal. Il participera aux réunions du SIGALE (en tant que suppléant) et aux commissions « Patrimoine » (assainissement, bâtiments communaux, voirie, cimetière, urbanisme, bois et paysage) en remplacement de Mme NOURY-GAGNY.

#### **2. Ecole : choix de l'organisme bancaire pour le prêt et début des travaux**

Trois établissements bancaires ont été consultés (Crédit Agricole, Banque Populaire, Caisse d'Épargne). L'offre retenue est celle de la Caisse d'Épargne à un taux de 1.77% sur 25 ans pour un montant emprunté de 800 000€.

#### **3. Fermeture d'une classe sur le RPI : proposition d'un nouveau dispositif**

A la suite de l'annonce d'une éventuelle fermeture de classe sur le RPI à la prochaine rentrée, une audience s'est tenue à l'inspection académique le 23 avril en présence du Maire d'Azé, d'un adjoint de Saint Gengoux de Scissé, du Président du SIVOS et de parents délégués. Un dispositif d'accueil des moins de 3 ans a été proposé. Il consiste à créer une classe d'enfants nés en 2016. Les parents signent un contrat avec l'enseignante afin de définir ensemble les créneaux horaires de présence de l'enfant. Le rythme de l'enfant est respecté dans son apprentissage. Un enfant peut être inscrit à la rentrée mais n'ira à l'école que le jour de ces 2 ans révolus. Il faut 9 enfants engagés pour que cette classe puisse ouvrir à la rentrée prochaine. Une réunion publique est prévue le mardi 29 mai à 18h00 à Saint Gengoux de Scissé où ce dispositif sera présenté par Monsieur ENEE inspecteur 1<sup>e</sup> degré mission maternelles.

#### **4. Local commercial épicerie : point sur la situation**

M Le Maire annonce avoir eu un contact avec une entreprise de pompes funèbres qui va acquérir un terrain sur Péronne pour y installer un funérarium et qui souhaite ouvrir un bureau de vente de produits funéraires. Le conseil souhaite prendre le temps de la réflexion.

## **5. Ressources humaines : recrutement d'un agent pour l'agence postale communale**

Afin de permettre une ouverture élargie du secrétariat de Mairie et avoir une secrétaire à temps complet à la Mairie, le conseil décide d'embaucher un nouvel agent pour la tenue de l'agence postale communale à raison de 14h00 par semaine.

## **6. Remplacement Madame Lauprêtre**

Madame Lauprêtre est partie à la retraite le 1<sup>e</sup> mai 2018, Madame Brigitte MOREAU assure dorénavant son remplacement afin d'effectuer le ménage du bâtiment de la Mairie et des communs des logements communaux.

## **7. Voirie : choix de l'entreprise pour la réfection de la Route d'Aine et de la Rue de Rizerolles**

L'entreprise GUINOT a été choisie pour effectuer les travaux de réfection des 2 secteurs pour un montant de 36 840€ HT pour la rue de Rizerolles et 44 125€ HT pour la Route d'Aine.

## **8. Réseau internet : installation de la fibre à Azé en 2020**

Dans le cadre du prochain déploiement de la fibre optique (FTTH) sur la commune par Orange, le plan schéma directeur (PSD) du déploiement diffusé officiellement également à l'ARCEP (Autorité de régulations des Télécoms) a été reçu en Mairie. Le planning de déploiement n'est pas encore établi à ce jour : il interviendra, au plus tard, d'ici la fin 2020.

## **9. Travaux effectués et en cours**

Les agents de voirie ont fait les fossés, ont réparé le mur en pierres sèches devant la pharmacie, ont traité les buis contre la pirale, ont commencé les toilettes de la Teppes Saint Martin, et fait le fleurissement de la commune.

## **10. Au fil du mois**

- **Commissions communales et intercommunales**
  - 10/04 : commission fleurissement
  - 12/04 : MBA : conseil communautaire
  - 19/04 : rencontre Mr le secrétaire général de la Préfecture
  - 23/04 : audience DASEN. Commission voirie
  - 25/04 : signature des marchés école
  - 26/04 : rencontre expert suite vol du hangar technique. 71<sup>e</sup> anniversaire SYDESL
  - 30/04 : commission finances
  - 02/05 : rencontre Mr l'IEEN mâcon nord pour dispositif maternelle
  - 14/05 : CA et AG de l'office de tourisme du Mâconnais Tournugeois
  - 15/05 : commission finances
  
- **Autres rencontres**
  - 06/04 : AG des anciens élèves
  - 17/04 : retraite Madame Lauprêtre
  - 05/05 : bourse aux plantes. Fête de la bière
  - 10/05 : concours de pétanque PPC
  - 12/05 : fleurissement de la commune
  - 13/05 : fête du pain Foyer Rural Azé

## 11. Questions diverses

- Droit de préemption urbain : 2 biens sont présentés, la commune ne préempte pas.
- Fleurissement de la commune a eu lieu le samedi 12 mai.
- Cambriolage Pampy dans la nuit du 19 au 20 avril.
- Nettoyage de printemps avec l'école le 22 juin après-midi, RDV à 13h45 dans la cour de l'école
- Remplacement matériel volé au hangar communal : Le soir du dernier conseil municipal, le local technique communal a été une nouvelle fois cambriolé. Le devis pour le remplacement du matériel volé a été signé. Il sera remboursé par l'assurance. Une alarme a été installée
- Ecole : demande de 2 bornes wifi en remplacement de celles existantes.
- Lettre de Mme Sarrapuchiello : cailloux jetés depuis la cour qui ont endommagé sa plancha. Les enseignantes et les agentes d'animation de la garderie ont été alertées.
- Problème stationnement école et devant maison Moglia. Il est décidé d'installer des panneaux interdiction de stationner Rue Neuve.
- GRDF : installation et hébergement d'équipement de télé relève en hauteur. Mrs Christian GENDRE et Alain GRIVOT sont nommés pour suivre ce dossier.
- Sono à commander. Un devis de 245€ HT a été accepté pour l'achat d'une sono portative utilisable pour les cérémonies en intérieur et en extérieur.
- Relais des grottes : changement de gérant. Ouverture le 01/06
- Une lettre d'insulte anonyme a été reçue par un riverain de la Rue Saint Etienne et transmise à la Gendarmerie. Le conseil rappelle qu'en cas de constat d'incivilité sur le village, il ne faut pas hésiter à composer le 17.
- Monument de la Cave à nettoyer avant la cérémonie de début juillet (pas mal de lichen et donc inscriptions illisibles).
- Recensement de la population, Marion GUY est nommée coordonnatrice communale et sera assisté de Mme Michèle MONTANGE. Deux agents recenseurs seront recrutés pour début 2019.

## 12. Tour de table

Daniel BRESSAND déplore le fait que des carreaux situés vers le four à pain sous les halles ont été cassés une nouvelle fois. Un riverain lui a signalé que de plus en plus de véhicules ne respectent pas la limitation de vitesse Route de Chatenay. Il est évoqué la pose d'un Stop et de la mise en sens unique de cette voie. Le mur en pierre situé route de Saint Gengoux vers le Bois de Rochebin est très dégradé. Les propriétaires voisins seront convoqués.

Alain GRIVOT informe que le P'tit Bouchon a installé des candélabres sur la Teppe Saint Martin et demande si la commune peut amener un peu de gravier pour boucher les trous. De plus il souhaite que l'on rappelle que Par arrêté préfectoral datant de juillet 2011, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses...) sont réglementés et ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8 à 12 heures et de 14 à 19 heures, les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures, les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures seulement.

Daniel BOUCHARD se demande si la commune est obligée d'accueillir des cirques car le dernier a laissé la Teppe dans un état très sale. Il demande que 5 tables et une vingtaine de chaises soient laissées en permanence dans la salle du Foyer à la salle des fêtes afin d'éviter de la manutention par les utilisateurs. La page des artisans et commerçants du site internet de la commune n'est pas à jour. Les alentours du hangar communal sont très sales. De nombreux cartons y sont entreposés. Ces déchets sont ceux ramassés aux abords des PAV de la commune que les habitants ne prennent pas la peine d'emmenner à la déchetterie et que les agents sont obligés de ramasser. Ils sont stockés avant d'être emmenés à Péronne. Le dispositif des « Voisins Vigilants » est toujours sans nouvelle.

Serge THIRARD déplore que le Passage Jules Richard devienne un terrain de moto cross et par conséquent très dangereux pour les piétons.

### 13. Agenda

- 16/05, 15h30 : enquête assainissement
- 18/05 : 9h30 visite DDEN. 13h30 réunion de chantier école
- 20/05 : course de côte Donzy-Azé
- 22/05, 18h30 MBA : Enquête PLH
- 25/05, 13h30 : réunion chantier école
- 26/05 : « fête du jeu » au snack du camping des grottes
- 26 et 27/05 : ball trap carrière de Montepinet
- 9/06 : concours de pétanque de la Tirelire des Ecoles

Toutes les questions ayant été abordées, la séance est levée à 22h50.

Prochains conseils municipaux le mardi 12 juin et le mardi 10 juillet.